APPROCHE SYSTÉMIQUE EN PROTECTION DE L'ENFANCE

Réf. CLS-20260012

APPROCHE SYSTÉMIQUE EN PROTECTION DE L'ENFANCE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation propose une initiation à l'approche systémique appliquée aux situations de protection de l'enfance. Elle aborde les fondements de la pensée systémique, les notions de système, d'homéostasie, de circularité, de rétroaction, d'alliance et de loyauté familiale. Les participants apprendront à analyser les interactions entre l'enfant, sa famille, les professionnels et les institutions, à repérer les ressources et les facteurs de maintien des difficultés, ainsi qu'à mieux comprendre les phénomènes de crise, de répétition et de transmission intergénérationnelle. Une attention particulière sera portée à la coopération avec les familles et au travail en réseau dans le respect du cadre de protection.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation vise à développer une lecture systémique des situations de protection de l'enfance afin d'enrichir les analyses cliniques et les modalités d'intervention. Les participants apprendront à identifier les dynamiques relationnelles, les interactions familiales et institutionnelles ainsi que les ressources mobilisables autour de l'enfant. Ils renforceront leur capacité à construire des hypothèses de compréhension, à favoriser la coopération avec les familles et les partenaires, à prévenir les impasses relationnelles et à ajuster leurs interventions dans le respect des besoins fondamentaux de l'enfant et du cadre légal.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

La formation alterne apports théoriques, illustrations cliniques, études de situations issues du terrain et analyses collectives. Les concepts systémiques sont constamment mis en lien avec les réalités rencontrées par les professionnels de la protection de l'enfance. Les participants sont invités à travailler à partir de leurs expériences afin de développer une réflexion clinique partagée. Les échanges favorisent la confrontation des points de vue, l'élaboration collective et la construction de stratégies d'intervention adaptées aux situations complexes.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES

La pédagogie privilégie une démarche interactive, expérientielle et directement transférable à la pratique professionnelle. Elle repose sur une articulation permanente entre théorie, clinique et analyse des situations apportées par les participants. Les supports pédagogiques comprennent des schémas systémiques, des études de cas, des outils d'analyse des interactions familiales et institutionnelles ainsi que des ressources bibliographiques actualisées. Un temps est consacré à la synthèse des acquis et à l'identification de pistes d'application dans les pratiques quotidiennes.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEUR

Docteur Roland CHVETZOFF, Ph.D., philosophe, psychanalyste et superviseur d'équipes.

- Diplôme national de Doctorat en Sciences Humaines et Sociales, psychanalyse, philosophie et éthique de la santé – Université Lyon 3.
- Diplôme inter-universitaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : approche intégrative et développementale – Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne.
- - Diplôme d'Université de psychothérapies – Faculté de Médecine. Université de Paris. GHU Paris psychiatrie & neurosciences – Hôpital Sainte-Anne.
- Diplôme d'Université d'Analyse de la Pratique (APP) et supervision d'équipes – Faculté de psychologie – Université Lyon 2.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Médecins, Soignants, travailleurs sociaux, psychologues

PRÉREQUIS

Aucun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Groupe de 4 à 15 participants.

DÉLAI D'ACCÈS

À partir d'une semaine après acceptation du devis et validation des modalités d'organisation.

DURÉE ET/OU FRÉQUENCE

2 journées de 7 heures, soit 14 heures.

MODALITÉS DE VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Auto-positionnement initial et évaluation des acquis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Locaux ERP accessibles aux personnes en situation de handicap.

TARIF

Sur devis personnalisé selon la durée, modalités pédagogiques, lieu d'intervention et besoins établissement. Proposition transmise sous 7 jours maximum après réception des informations nécessaires.